

**DU 1 ER AU 28 FÉVRIER 2021 : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AU BUZZ BOOSTER,
DISPOSITIF DE DÉTECTION ET D'ACCOMPAGNEMENT RAP.****Le Buzz BuzzBooster, dispositif national lance sa période d'inscription 1er au 28 février 2021**

Les rappeurs, rappeuses, en groupe ou en solo peuvent candidater **du 1er au 28 février 2021** au BuzzBooster. Le lauréat national **beneficiera d'une aide à la production et d'un accompagnement d'une valeur de 15 000 €**. Pour participer, il est nécessaire d'avoir **un répertoire original d'au moins 30 min** et **être résident dans la région où l'artiste/groupe participe**.

Les inscriptions se font en ligne, sur **BUZZBOOSTER.FR**

Un dispositif porté par 10 structures de 10 régions différentes

Le Buzz Booster est un **dispositif national financé par le ministère de la Culture, le CNV & La Sacem, qui détecte et accompagne chaque année depuis 11 ans des artistes rap de toute la France**. Dans chaque région, le Buzz Booster est porté par une structure pilote en charge de la coordination globale sur son territoire :

Auvergne-Rhône-Alpes > Bizarre ! (Vénissieux)
Bretagne > Hip Hop New School (Quimper)
Grand Est > Zikamine (Metz)
Hauts-de-France > Secteur 7 (Maubeuge) et Flow (Lille)
Ile-de-France > La Place (Paris)
Normandie > Le Tetris et Initia (Le Havre)
Nouvelle Aquitaine > Rocher de Palmer et Rock School Barbey (Bordeaux)
Occitanie > Da Storm (Nîmes) et La Casa Musicale (Perpignan)
Pays de la Loire > Pick Up Production et Trempo (Nantes)
Provence-Alpes-Côte d'Azur > L'Affranchi (Marseille)

10 Lauréats régionaux, 1 nationaux

Une fois la période d'inscriptions passée, Un **jury de professionnels** de la musique étudiera toutes les candidatures afin de sélectionner plusieurs artistes pour la seconde étape : **l'évaluation scénique**.

Un ou plusieurs **concerts de sélection** auront lieu d'avril à juin dans chacune des 10 régions. Les sélections sur scène se feront avec 15 min de live et un entretien de 15 min entre le groupe et le jury. Parmi les critères sont pris en compte **l'interprétation, les textes, la qualité des productions musicales, la mise en scène, l'occupation de l'espace scénique** (etc.).

Les finalistes régionaux seront accompagnés jusqu'à la **finale nationale** pour tenter leur chance. Cet accompagnement prend différentes formes et s'adapte en fonction des régions : il offre **plusieurs jours en résidence** dans des lieux membres Buzz Booster ou de leurs partenaires régionaux, permet d'avoir des **retours et des conseils pros** sur leurs projets, d'être **programmés en festival ou salle de concert** (etc.). Ces étapes apportent une réelle **visibilité médiatique** aux artistes.

Buzzbooster.fr

Léa Sapolin – communication & presse - 06 95 13 66 95 – communication@buzzbooster.fr

Association Buzz Booster - 212 Boulevard Saint Marcel 13011 Marseille